REÇU EN PREFECTURE
le 12/11/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-026-200059368-20261110-2026_09_06-

Parc naturel régional des Baronnies provençales

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

10 NOVEMBRE 2026

N° 2026-09-06

L'an deux mille vingt-six, le dix novembre à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du quatre novembre deux mille vingt-six, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Nombre de délégués
En exercice : 26
Présents (mini 11 dont 6 en salle) : 18

Nombre de voix
En exercice : 37
Présentes : 21
Exprimées par pouvoirs : 12
Total (mini 19) : 33

Quorum atteint

Délégué·es présents·es

1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 2 voix)
Agnès ROSSI

2 représentants du Conseil départemental de la Drôme (porteurs de 2 voix chacun)
Pierre COMBES, Éric PHELIPPEAU

15 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)
Fabienne BARBANSON, Françoise BELLANGER, Béatrice BOSSENEC, Francis BOMPARD, Philippe CAHN, Gilles CREMILLIEUX, Bruno EYSSERIC, Rosy FERRIGNO, Gérard HANUS, Didier LEROY, Nicole PELOUX, Kevin QUEYREL, Yannis ROCHAS, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY.

Délégué·es excusé·es ayant donné pouvoir :
Claude AURIAS à Nicole PELOUX, Jean-Charles BORGHINI à Agnès ROSSI, Patricia PICARD à Éric PHELIPPEAU, Pascale ROCHAS à Pierre COMBES, Frédéric ROUX à Gilles CREMILLIEUX.

Déléguées excusées : Agnès PAGIS.

****

Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Monsieur Kevin QUEYREL est nommé secrétaire de séance.

REÇU EN PREFECTURE
le 12/11/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-026-200059368-20261110-2026_09_06-

Objet : Espace valléen - Etude pré-opérationnelle aménagements du GRP "Tour des Baronnies"

Montant des dépenses PnrBP	2027	2028
Fonctionnement	0 €	0 €
Investissement HT	4 000 €	16 000 €
Investissement TTC	4 800 €	19 200 €

	Dépenses	Recettes
Coût global prévisionnel	24 000 € TTC	Subvention : 16 000 €
		FCTVA : 3 936,96 €
		Autofinancement final : 4 063,04 €

Rapport :

La Présidente expose,

Le GR® de Pays « Tour des Baronnies provençales » est une itinérance pédestre de 226 kilomètres, parcourue en 8 à 15 jours entre la Drôme et les Hautes-Alpes. Élu GR® préféré des Français en 2020, il est un marqueur fort de l'identité du massif et connaît une forte demande.

Depuis 2024, les hébergeurs d'étape, les comités drômois et haut-alpin de la Fédération Française de Randonnée, les offices de tourisme, les communautés de communes et le Syndicat mixte du Parc mènent des actions conjointes pour améliorer la qualité et la visibilité de l'itinéraire : renforcement de l'offre d'hébergement et de restauration, ajustement du tracé, réédition du topoguide. Un atelier thématique organisé dans le cadre de l'animation Espace Valléen a permis de dessiner les contours d'une étude commune.

Cette opération est inscrite au plan d'actions du programme Espace Valléen du massif des Baronnies provençales 2021-2027 et a été validé par son comité de pilotage et priorisé en position 1.

Il s'agit d'une étude préalable à l'investissement visant à :

- Définir un récit commun autour de l'itinérance et l'expérience proposée aux randonneurs ;
- Proposer une gamme de dispositifs (mobilier d'interprétation, haltes, supports) permettant une itinérance immersive dans les paysages des Baronnies provençales ;
- Doter les communautés de communes, compétentes en matière de sentiers de randonnée, d'un programme d'investissements chiffré et priorisé, à réaliser à partir de 2027.

L'étude, confiée à un prestataire, comprendra un diagnostic de l'itinéraire, une phase de concertation avec les acteurs du territoire et un programme d'interprétation et de préconisations. Elle sera suivie par un comité de pilotage associant les partenaires.

Le Syndicat mixte du Parc portera cette étude pour le territoire du Parc, selon le plan de financement prévisionnel ci-après.

Dépenses	**€ HT**	**Recettes**	**€**
Étude préalable à l'investissement (prestation bureau d'études : diagnostic, concertation, mise en récit, programme d'investissements chiffré)	20 000 €	Région Sud PACA (40 %)	8 000€
		Région AURA (40 %)	8 000€
		Autofinancement du Parc (20 %)	4 000€
Total HT	**20 000€**	**Total**	**20 000€**

REÇU EN PREFECTURE
le 12/11/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-026-200059368-20261110-2026_09_06-

Délibération

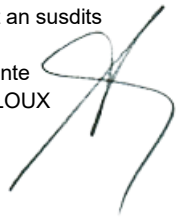
- Considérant les mesures de la charte, II.2.2 « Faire du Parc une zone pilote de tourisme durable » ; II.3.1 « structurer et qualifier l'offre de randonnée »
- Considérant la contribution de ce projet aux orientations suivantes de l'Espace Valléen « Baronnies provençales » : Axe stratégique 2 : Les Baronnies provençales en mouvement - Valoriser, qualifier et développer une offre touristique durable fondée sur les atouts distinctifs du massif des Baronnies provençales ; Objectif opérationnel 2.1 : Organiser de manière durable les modes de découverte du territoire : Parcourir le massif des Baronnies autrement.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau syndical

- **Valide** le lancement de l'étude préalable à l'investissement « Le Tour des Baronnies provençales à pied, une expérience à vivre ! », portée par le Syndicat mixte du Parc pour le territoire du Parc ;
- **Valide** le plan de financement prévisionnel ci-dessus, en plafonnant l'autofinancement du Syndicat mixte du Parc à 20 % du montant total de l'opération ;
- **Dit** que cette opération sera inscrite au budget 2027 ;
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX



Délibération certifiée exécutoire par sa publication le 12/11/2026
et sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.